

Parlement Jurassien

Groupe socialiste

Question écrite No

no 2408

A quand l'engagement de taxateurs ?

La décision de taxation pour un citoyen peut être primordiale. En effet, elle lui permet notamment de toucher une bourse pour ses enfants en études ou d'obtenir une contribution à la réduction des primes de son assurance maladie, etc.

Bien que ces montants soient rétroactifs, un citoyen dans le besoin devra faire d'énormes efforts en début de nouvelle année, tant qu'il n'aura pas reçu sa décision de taxation définitive. L'Etat met donc en fragilité le citoyen et peut perdre de l'argent avec les intérêts dus au contribuable dans le cas d'un remboursement d'impôts.

Les taxateurs du canton n'ont d'autre choix que de répondre au contribuable qui demande par téléphone l'avancement de son dossier, qu'il sait qu'il va le mettre en difficulté, mais qu'il n'a pas d'autres possibilités aux vues des piles de dossiers qu'il lui reste à traiter.

Le Gouvernement peut-il nous dire :

Combien de contribuables n'ont pas encore reçu leur avis de taxation définitive pour l'année 2008 et 2009 ?

Quelle économie d'intérêts serait réalisée si les décomptes définitifs étaient tous rendus dans l'année en cours ?

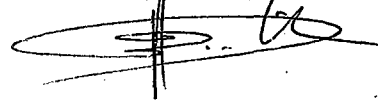
Combien de taxateurs devraient être engagés pour rendre tous les décomptes définitifs dans l'année en cours ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 08 décembre 2010

Pour le groupe socialiste

Gilles Pierre



CFSa
Philippe
32N
RAPPENMANN



conseil
A Vega